

Notation – sanction : le bât blesse...

Marc Tabory *
Janvier 2006

Comment dans un métier comme le notre, avec le contexte particulier que nous connaissons tous, diversité et hétérogénéité dues à la massification du public scolaire, soutenir la motivation de l'apprentissage alors même que nous nous évertuons trop souvent à sanctionner la faute plutôt que de mettre en évidence les causes de l'erreur commise ? L'élève travaille, s'échine et pourtant se voit régulièrement sanctionné par une notation qui ne dit pas tout ce qu'il sait ! ne dit pas tout ce qu'il est ! ne dit pas sa compétence !

« Un des effets pervers de la scolarisation est d'accroître la peur et la culpabilisation face à l'échec ».
Ardoino J. - Berger G. L'évaluation comme interprétation. *Pour N° 107*
juin, juillet, août 1986

Tentons de définir très succinctement cette notion d'évaluation. Elle consiste en une opération où l'enseignant articule des attentes et des indices révélateurs du degré d'obtention des acquisitions visées. C'est une confrontation entre un référent et un référé¹. Notons que de façon inéluctable, l'enseignant mènera un jugement de valeur² lorsqu'il tentera d'estimer si la réalité saisie à travers le référé est conforme à l'idéal qu'il se fait des acquisitions visées et qui devrait transparaître dans le référent. «Évaluer c'est apprécier, estimer quelque chose en faisant une certaine approximation de son efficacité, de sa pertinence³».

De façon caricaturale, nous pouvons considérer que l'évaluation s'organise aujourd'hui autour de deux fonctions principales :

- La **mesure**, omniprésente, parfois surabondante, qui joue un rôle social en visant la transmission d'informations aux partenaires de l'école, comme à l'élève lui-même, sous la forme d'une certification de l'atteinte des objectifs poursuivis. Mais la note ou la mesure, ne sont qu'une possibilité parmi d'autres révélateurs de l'atteinte des acquisitions attendues. Elles ne peuvent être une fin en soi mais un élément permettant d'alimenter des prises de décision.

« Tester les performances revient à faire une discrimination entre les élèves capables et ceux qui le sont moins, ce qui risque d'élargir le fossé entre les uns et les autres. Ces tests sont à coup sûr un moyen de produire un certain pourcentage de décrocheurs ».
Blaug M. Que faire des « décrocheurs » ? Un commentaire. *Revue européenne. Formation professionnelle N° 22* avril 2001

- Le **jugement**, d'ordre pédagogique, qui tente de s'imposer parce qu'il peut faciliter la prise de décision et l'action en se plaçant au service de l'apprentissage⁴. L'outil évaluatif se conçoit alors comme une aide à la décision pour l'enseignant ou pour nos élèves. Il favorise l'interprétation des procédures utilisées au regard du but poursuivi dans la tâche. C'est un outil de tri des hypothèses, des procédures, des solutions plus ou moins pertinentes mobilisées dans la situation d'apprentissage par l'élève pour parvenir au résultat du moment.

¹ Barbier J.M. L'évaluation en formation. PUF 1985

² Lesné M. Lire les pratiques de formation d'adultes. Edilig 1984

³ Golan A. L'évaluation comme démarche interactive. *Mesure et évaluation en éducation*. 1992

⁴ Vial M. Évaluer n'est pas mesurer. *Cahiers pédagogiques* 1987

Nous sommes face à deux composantes d'un même processus : la mesure qui devrait être un outil pour la seconde, l'évaluation. Pourtant, force est de constater que depuis bien longtemps, avec des élèves bien différents, la notation prend le dessus. Le jugement se transforme en contrôle déguisé au travers d'un outil : la note. Ce que les « héritiers », prédéterminés pour les études disait Pierre Bourdieu, acceptaient tout naturellement, ne va plus de soi aujourd'hui. Cette mesure est trop souvent vécue comme une sanction par nos élèves. Cette sanction se transforme très rapidement en mise à l'index devant l'ensemble de la classe. L'estime de soi de nos élèves est en jeu et, sauf à rester passifs devant cette adversité manifeste, ils se rebellent.

L'évaluation doit-elle être placée au service de la formation d'un élève docile face à une évaluation-sanction ou d'un élève critique, responsable face à ses réussites et ses erreurs ? L'évaluation, selon l'usage que nous en faisons, mesure ou jugement, aurait-elle plus ou moins sa place lorsqu'il s'agit de construire un individu responsable et solidaire, un citoyen dans ses actes ? Ne faudrait-il pas développer des méthodes d'évaluation en accord avec une pédagogie visant un élève réellement acteur de ses apprentissages ? Quelle liberté accorder à l'élève, devons-nous l'inciter à l'analyse ? pour cela devons-nous fonder quelques espoirs dans l'auto-évaluation ?

En somme, l'évaluation peut-elle rendre l'élève compétent ? La question n'est pas innocente ! Le cœur des programmes disciplinaires aujourd'hui vise l'acquisition de compétences.

« Le programme est un texte réglementaire , [...] Il a par ailleurs pour fonction d'établir une clarification entre les différents niveaux du système éducatif et de définir les compétences que les élèves doivent acquérir⁵».

« Le programme énonce les contenus disciplinaires en termes de connaissances et de compétences à acquérir :

*- connaissances, c'est-à-dire **notions et concepts** ainsi que **savoir-faire** propres à la discipline; pour certains niveaux et certaines disciplines, il est important de définir aussi le type d'activités à pratiquer;*

*- compétences terminales visées en fin d'année, dans la perspective de fin de cycle ou de fin de formation: le programme détermine chaque fois le **niveau de compétence visé**, en donnant une liste des **tâches** que les élèves devront être capables d'accomplir⁶».*

Être compétent ce n'est pas précisément obtenir une bonne note. C'est être capable de mobiliser ses ressources en vue de faire face à un obstacle soulevé. L'élève sera d'autant plus habile dans la situation proposée qu'il sera en mesure de répéter son résultat. Toute la difficulté de cette notion de compétence réside dans son double aspect. Le comportement ou le résultat de l'élève est visible par l'enseignant, mais les connaissances qu'il devra mobiliser pour y faire face sont invisibles. Le résultat est-il révélateur de l'étendue des savoirs que pouvait mobiliser l'élève ? sa réussite ou son échec sont-ils directement imputable à une absence de connaissances ou à une difficulté de mobilisation ? Lorsque nous délivrons une note, nous renvoyons un message : 10/20 tu sais réaliser la moitié de ce qui était demandé. Est-ce la moitié de la compétence de l'élève ? Nos collègues du premier degré l'ont compris depuis longtemps lorsqu'ils font abstraction de la note et renseignent le carnet de l'élève en stipulant si les compétences sont non-acquises, en cours d'acquisition ou acquises.

« La note est un message qui ne dit pas d'abord à l'élève ce qu'il sait, mais ce qui risque de lui arriver ».

Perrenoud P. L'évaluation des élèves. De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques. De Boeck 1998

La notation est placée au service de l'institution et de la norme sociale en vue de différencier les élèves entre eux par leurs résultats. Dans cet esprit, l'évaluation est donc intimement liée au concept d'aboutissement, elle est normative. De plus elle participe à l'affirmation de la différence interindividuelle comme étant normale, parfaitement acceptable puisque placée au service d'un

⁵ Charte programme – 20 Février 1992

⁶ Charte programme - 1992

jugement de valeur attendu par l'institution scolaire elle-même. Ce n'est pas aider l'élève à s'intégrer au système scolaire que de mettre en évidence ses difficultés.

« Certaines idéologies pédagogiques, en essayant de faire taire l'erreur, ne réussiront-elles pas qu'à faire terreur en brandissant le spectre de l'échec à ceux qui ne se conformeraient pas à leur prescription ? » Sarrazy B. Le contrat didactique. *Revue française de pédagogie* N° 112 juillet, août, septembre 1995

Plutôt que de classer les élèves entre eux, et de montrer du doigt les moins performants, nous pouvons au moins tenter d'établir si l'objectif, au centre du système éducatif, a été atteint ou non sur la base de l'observation de critères très nettement définis. Le degré de maîtrise du dit objectif sera déterminé par rapport à un seuil de performance pré-établi. Toute la difficulté réside dans la définition de l'objectif avec précision, dans le choix des items associés et de l'équité pour l'élève lors de l'utilisation de cette évaluation sommative par les différents enseignants de l'équipe pédagogique. Mais nous faisons un grand pas : celui de la mise en lumière des critères. Libre à l'élève de s'organiser pour tenter d'acquérir les procédures nécessaires à l'obtention de la note visée. L'outil d'évaluation est formalisé, présenté, affiché en vue de sa prise de connaissance par l'apprenant. La note n'est plus un couperet mais une information sur le non respect des critères annoncés par avance dans le détail.

Mais l'outil d'évaluation peut apporter bien plus à l'enseignant. Il peut donner une image de l'avancée des apprenants jour après jour, tout au long du cycle. Cette évaluation formative⁷ sera là pour accompagner l'élève tout au long de son parcours d'apprentissage. Elle tentera surtout de valoriser les acquis et de mettre en lumière les dysfonctionnements face à la tâche. L'observation ne se limitera pas à sa phase terminale, nous nous informerons des progrès de nos élèves tout au long du cycle. Pour autant, en cas de difficulté constatée, l'outil évaluatif ne suggère toujours aucune démarche corrective particulière. « On considère comme formative l'évaluation qui pilote l'apprentissage, alors que l'évaluation sommative atteste les compétences⁸ ».

Si évaluer n'est pas simplement sanctionner le résultat, ni vérifier l'adéquation de ce résultat avec les critères affichés ou renseigner sur les difficultés constatées alors cela peut consister en un échange d'informations entre maître et élève(s). L'évaluation est placée au service de l'élève, autonome dans l'acquisition de ses savoirs. Elle propose des outils permettant à l'élève d'analyser les procédures responsables de sa réussite ou de son échec. Elle devient un instrument au service de la construction des représentations et des procédures de l'apprenant guidé par l'enseignant. Cet outil ne vise plus à renseigner exclusivement sur le résultat, mais à le mettre en relation avec les moyens mobilisés pour y parvenir. C'est une évaluation facilitant l'analyse par l'élève seul ou en groupe de la face cachée de la compétence. Pour l'enseignant, c'est « apprécier davantage la réussite des apprentissages scolaires que le degré de conformité à un modèle social dominant, il y a bien là une exigence majeure pour une évaluation formative⁹ ». Notons que certains auteurs, comme Gérard Scallon¹⁰ ou Georgette Nunziati¹¹, différencieront cette évaluation formative en deux sous secteurs : celui de l'enseignant conservant la dénomination de formative et celui de l'élève prenant dès lors l'appellation d'évaluation formatrice.

L'évaluation ne peut-elle « lancer l'élève dans une attitude réflexive et critique et garantir ainsi son implication dans le contexte d'apprentissage par la mise en rapport de sa production avec les critères établis et divulgués en classe » ?

Jorro A. Pour une culture plurielle de l'évaluation, entre usages et archétypes. *Mesure et évaluation en éducation* Vol. 19 N° 2 1996

⁷ Allal L. Exemple d'une stratégie d'évaluation formative pour l'éducation relative à l'environnement à l'école primaire. *Mesure et évaluation en éducation* 1987

⁸ Gagneux A. Évaluer autrement les élèves. PUF 2002

⁹ Hadji C. L'évaluation démystifiée. ESF 1997

¹⁰ Scallon G. L'évaluation formative des apprentissages : 1.- La réflexion. 1988

¹¹ Nunziati G. Pour construire un dispositif d'évaluation formatrice. *Cahiers pédagogiques* 1990

Notre école ne va pas mal, il semblerait surtout qu'elle face fi des réflexions sur l'éducation. Les avancées sur l'apprentissage, les procédures pédagogiques efficaces, la mise en lumière des styles d'apprentissages ou des intelligences multiples chez nos élèves devraient nous inciter à réfléchir sur le devenir de notre métier d'enseignant. L'ancien système a vécu, l'école de Jules Ferry n'avait pas à faire face à la diversité des stratégies que peuvent développer nos élèves aujourd'hui.

L'enjeu de notre métier ne réside certainement pas dans une recherche de rapport de force avec des élèves non adaptés à l'école mais dans notre capacité d'adaptation ? L'évaluation sanction ne peut que renforcer l'incompréhension alors même que nous devrions « aider l'enfant à se construire, à exister progressivement en dehors de nous, à nous résister. A nous de lui donner les moyens d'échapper à toutes les formes d'emprise – y compris la nôtre – pour apprendre à penser par lui-même ». Philippe Meirieu. *Repères pour un monde sans repères*. Desclée de Brouwer 2002

* Enseignant au Département des Sciences et Techniques en Activités Physiques et Sportive de Tarbes. Université de Pau et des Pays de l'Adour.
<http://ecrit2.chez-alice.fr/>